



Conseil de sécurité

Cinquante-sixième année

Provisoire

4321^e séance

Vendredi 18 mai 2001, à 15 h 5

New York

<i>Président :</i>	M. Cunningham	(États-Unis d'Amérique)
<i>Membres :</i>	Bangladesh	M. Ahsan
	Chine	M. Shen Guofang
	Colombie	M. Franco
	Fédération de Russie	M. Gatilov
	France	M. Doutriaux
	Irlande	M. Ryan
	Jamaïque	Mlle Durrant
	Mali	M. Kassé
	Maurice	M. Latona
	Norvège	M. Kolby
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Singapour	Mme Lee
	Tunisie	M. Ben Youssef
	Ukraine	M. Krokhmal

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

Rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (S/2001/436)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.

La séance est reprise à 15 h 5.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Portugal. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Seixas da Costa (Portugal) (*parle en anglais*) : Le Portugal appuie pleinement la déclaration faite par l'Ambassadeur de Suède, Pierre Schori, au nom de l'Union européenne.

Le Timor oriental constitue une réussite pour les Nations Unies, mais notre tâche à tous n'est toujours pas achevée. Il est impératif que le Conseil et la communauté internationale n'hésitent pas à fournir les moyens nécessaires dont l'ONU a besoin pour accomplir sa tâche au Timor oriental. Les mois à venir seront en fait décisifs pour une transition réussie du Timor oriental vers l'indépendance. Le Portugal s'engage pleinement à prendre part à ce processus. Nous considérons également qu'il est très important que le Conseil de sécurité maintienne son intérêt et son engagement les plus fermes à l'égard de la naissance de ce nouvel État Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Le Portugal reconnaît la valeur du travail entrepris par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) dans la mise en oeuvre de son mandat très complexe et global. À cet égard, je voudrais exprimer ma gratitude au Sous-Secrétaire général Annabi pour l'exposé complet qu'il a fait au Conseil. Nous rendons également hommage à M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général, pour les progrès déjà réalisés dans des domaines aussi divers que le rétablissement de la sécurité, la mise en place d'une administration civile et la remise en état des services de base au profit de la population.

Nous nous félicitons également des derniers événements dans la préparation de l'élection des membres de l'Assemblée constituante, notamment des efforts d'éducation civique et électorale, ainsi que de l'amélioration des conditions favorisant la participation des femmes au processus politique. Nous considérons cette élection comme la première mesure majeure sur la voie de l'indépendance politique. Sa réussite à long terme dépendra autant de la capacité des forces politiques internes pour faire de la démocratie et de la bonne gouvernance la force motrice de leurs actions, que

de l'appui que la communauté internationale pourra apporter aux structures gouvernementales du Timor oriental.

Le Portugal approuve l'approche adoptée dans le rapport du Secrétaire général sur la planification de la présence future des Nations Unies au Timor oriental. Nous notons la mise en place à Dili d'un groupe de travail sur la planification post-ATNUTO. En fait, une évaluation précise des besoins du Timor oriental après l'indépendance s'impose d'urgence. Nous pensons que cette action doit continuer de porter sur les conditions sur le terrain, où la contribution des Timorais est la mieux appréciée. Il va sans dire que tous plans ou stratégies définis sans la participation et l'avis des Timorais seraient irréalisables.

À cet égard, je suis heureux de noter que le Conseil a pu entendre aujourd'hui deux illustres représentants timorais, M. Xanana Gusmão et M. Ramos-Horta. Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir rendu leur participation possible. Je pense que le Conseil a reconnu leur présence comme une contribution appréciable à une compréhension et une évaluation meilleures de la situation réelle sur le terrain, avec toute l'autorité découlant de leurs responsabilités historiques légitimes.

Nous avons également noté avec un vif intérêt les observations du Secrétaire général sur la sécurité au Timor oriental, notamment celles qui soulignent les risques et incertitudes persistants. Le Portugal souscrit à l'affirmation du Secrétaire général indiquant qu'il serait sage de maintenir la composante militaire de l'ATNUTO en l'état jusqu'à la mise en place d'un Gouvernement timorais de l'Est. En outre, nous sommes fermement convaincus que toute modification ultérieure ne devra se faire que sur la base d'une évaluation précise de la sécurité sur le terrain. Dans ce contexte, nous devons nous rappeler que le mandat dont le Conseil de sécurité a chargé l'ATNUTO consistait à préparer le Timor oriental à l'indépendance. L'élection d'une Assemblée constituante n'est qu'une étape de ce processus et n'est ni une fin en soi ni le but final de la présence des Nations Unies au Timor oriental.

Je voudrais aussi souligner l'importance d'une solution rapide et globale tant à la situation des réfugiés du Timor oriental au Timor occidental qu'aux activités continues des milices dans cette région. Nous partageons pleinement l'avis exprimé par l'Union européenne sur cette question et sur la nécessité de veiller

à ce que tous les responsables de violations de droits de l'homme et du droit international humanitaire soient traduits en justice.

Un engagement et un appui importants de la communauté internationale resteront nécessaires au Timor oriental après l'indépendance. Il est fondamental, en effet, d'assurer la continuité des activités de l'ATNUTO dans tous les domaines. Faisant référence au Timor oriental, dans son récent rapport intitulé « Pas de sortie sans stratégie », le Secrétaire général disait à juste titre qu'

« Une mission de maintien de la paix de suivi [serait] [...] nécessaire afin d'étayer le nouvel État et de veiller au succès et à la viabilité de son indépendance. » (S/2001/394, par. 42)

Nous attendons avec intérêt les recommandations du Secrétaire général sur la forme que pourrait prendre cette mission de suivi et sur les moyens nécessaires pour l'appuyer. Ces recommandations devront comprendre une évaluation réaliste de la capacité de tout partenaire d'exécution de mener à bien les tâches confiées par le Conseil de sécurité à l'ATNUTO.

Pour terminer, je voudrais dire que le Timor oriental est un cas unique en raison, d'abord, des conditions qui ont présidé à la présence des Nations Unies sur ce territoire et, deuxièmement, de la complexité, du caractère multidimensionnel, mais pourtant clair et réalisable, du mandat que le Conseil a donné à l'ATNUTO. Notre objectif commun est de nous assurer que le Timor oriental deviendra un État viable, indépendant et démocratique et nous ne pouvons vaciller dans cette entreprise.

Le Président (*parle en anglais*) : J'avais l'intention d'informer les membres du Conseil en début de séance, cet après-midi, qu'en raison d'un rendez-vous à 16 heures avec le Secrétaire général, M. Gusmão partirait peu avant cette heure. M. Ramos-Horta restera avec nous jusqu'à la fin de la séance.

L'orateur suivant est le représentant du Canada. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Heinbecker (Canada) : Il y a deux ans, nous avons été témoins ici à l'ONU de la signature d'un accord tripartite autorisant l'organisation du scrutin de 1999 au Timor oriental, première d'une série d'étapes très difficiles que le peuple timorais a décidé de franchir pour devenir un pays indépendant. Les élections

qui se dérouleront au mois d'août seront un nouveau tournant dans cette entreprise. Nous désirons rendre hommage aux membres du personnel et du Gouvernement timorais ainsi qu'au personnel international, qui travaillent main dans la main pour atteindre ce but.

(*L'orateur poursuit en anglais*)

Il importe que nous maintenions tous le cap sur la question du Timor oriental. Il faudra certes réduire, à terme, l'étendue de l'engagement des Nations Unies mais il ne faut pas agir avec précipitation pour ce qui est de réduire les ressources, militaires ou civiles. Nous voulons tous que l'opération aboutisse. Faisons preuve de circonspection et n'apportons que les réductions voulues au moment voulu pour ne pas nuire aux résultats recherchés. En même temps, nous invitons les autorités du Timor oriental à faire preuve de raison et de retenue en matière budgétaire.

Nous ne devons pas, pour autant, passer sous silence la plus grande menace qui soit pour les futurs progrès, à savoir l'impunité. Comme beaucoup d'entre nous l'ont dit dans le passé, les auteurs d'atrocités ne sauraient rester impunis – ni au Timor oriental, ni ailleurs. Nous saluons les efforts déployés actuellement au sein de l'appareil judiciaire naissant du Timor oriental afin de traduire en justice les auteurs des crimes passés et nous saluons la position très claire de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et des dirigeants timorais contre l'impunité et pour la poursuite des responsables.

Mais le Timor oriental ne doit pas rester isolé dans cette entreprise. L'Indonésie doit aussi tenir son engagement de traduire les responsables en justice. Le verdict et les sentences prononcés à l'issue du procès des auteurs des assassinats de trois agents du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Timor occidental, en septembre dernier, sont profondément affligeants et déplorables. Condamner à quelques mois seulement des meurtriers qui ont avoué ouvertement leur acte ne peut que réduire la confiance de la communauté internationale dans le système judiciaire indonésien. Les membres du HCR assassinés étaient nos collègues, comme le sont les personnes réunies autour de cette table. Ils travaillaient sur le terrain en notre nom et le moins que nous leur devons est de leur rendre justice. Les sentences infligées aux auteurs sont un affront pour les défunts, elles sont un affront pour chacun d'entre nous; elles sont tout simplement inacceptables. Personne dans cette salle ne songe

un instant à créditer les auteurs de ces meurtres d'autre chose que de lâcheté et de banditisme. Les traiter avec légèreté ne fait qu'inviter à de nouvelles attaques. Pour reprendre les mots de notre collègue de la Jamaïque, non seulement justice n'a pas été faite, mais il est patent qu'elle n'a pas été faite.

Le Canada approuve les déclarations récentes faites par le Secrétaire général, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Ruud Lubbers, et l'ATNUTO, au sujet du caractère inacceptable de ces verdicts et de la nécessité d'obtenir des sentences proportionnées aux crimes commis. Nous sommes heureux que les autorités indonésiennes aient fait appel de ces verdicts et nous espérons que cette affaire sera réglée promptement et efficacement. Si le système indonésien s'avérait incapable de défendre la primauté du droit et de faire respecter les normes internationalement reconnues de déontologie juridique, la communauté internationale n'aurait d'autre choix que de veiller par d'autres moyens à ce que justice soit faite.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Brésil. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Fonseca (Brésil) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance et je remercie M. Annabi de nous avoir présenté ce rapport.

Nous saluons la présence parmi nous aujourd'hui de M. Xanana Gusmão et de M. José Ramos-Horta, présence qui, je crois, nous honore : par leur lutte pour la démocratie et les droits de l'homme, ces dirigeants timorais sont en effet devenus des hommes d'État d'envergure mondiale.

Je voudrais exprimer notre profonde gratitude à M. Sergio Vieira de Mello et à son équipe pour les résultats remarquables obtenus par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) dans la préparation du Timor oriental à l'indépendance totale.

La vision politique des dirigeants timorais si bien représentés ici a contribué de manière décisive à ce processus. À cet égard, nous rendons hommage à M. Xanana Gusmão, tout en respectant totalement la décision qu'il a prise de démissionner de son poste de Président du Conseil national.

L'organisation des élections prochaines de l'Assemblée constituante sera certainement la première

épreuve des institutions démocratiques encore embryonnaires du Timor oriental, et l'appui de la communauté internationale sera essentiel, à toutes les étapes du processus électoral, de l'inscription des électeurs à l'agrément des fonctionnaires élus. Nous sommes convaincus que ces élections à l'Assemblée constituante enraceront solidement et durablement la démocratie au Timor oriental et nous estimons également que l'instruction civique et la formation sont des éléments clés de cette entreprise.

Les polémiques et les dissensions politiques entre courants d'idées opposés font partie de la vie démocratique de tout État et il ne saurait en être autrement au Timor oriental.

Le point le plus important est la nécessité pour tous les partis politiques de rester déterminés à régler leurs différends par le dialogue et les voies institutionnelles et, au niveau le plus élémentaire, pour la société timoraise de l'Est, de rejeter catégoriquement toute forme de violence politique.

À cet égard, nous sommes encouragés par la tendance spontanée des Timorais de l'Est à la réconciliation, comme il est dit au paragraphe 18 du rapport. Les déclarations prononcées aujourd'hui par Xanana Gusmão et José Ramos-Horta sont encourageantes, particulièrement parce qu'ils insistent sur l'idée de la tolérance comme étant la base d'un Timor oriental vraiment démocratique.

Alors que nous entrons dans les phases cruciales de la transition vers l'indépendance, le soutien de la communauté internationale devient encore plus important. Pour sa part, le Brésil reste pleinement déterminé à appuyer les efforts pour construire un Timor oriental démocratique et stable. Telle était l'idée maîtresse de la visite du Président Fernando Henrique Cardoso au Timor oriental en janvier dernier.

Pour souligner les aspects concrets de notre assistance au Timor oriental, le Président Cardoso a personnellement présidé au lancement de projets de coopération brésiliens dans les domaines du renforcement des capacités, de la formation professionnelle et de l'éducation. À la suite de la visite du Président Cardoso, une mission technique brésilienne est actuellement au Timor oriental afin d'identifier des possibilités de coopération agricole. Nous espérons consolider notre expérience de coopération Sud-Sud pour renforcer la coopération avec le Timor oriental et élargir les domaines couverts par les projets brésiliens.

Pour la sécurité, le rapport attire l'attention sur les activités persistantes des milices dans les camps de réfugiés du Timor occidental, aux alentours et dans la zone frontalière. Nous reconnaissons donc l'importance de maintenir une capacité dissuasive crédible sur le terrain. Le rapport souligne également la nécessité de renforcer le système judiciaire. La responsabilité est le mot clef pour guérir les blessures des tragédies récentes au Timor oriental.

La décision du Parlement indonésien d'établir un tribunal spécial chargé de connaître des violations flagrantes des droits de l'homme au Timor oriental est une mesure positive. Mais les limites imposées ensuite aux compétences de ce tribunal signifieraient que des massacres comme ceux de Suai et de Liquica ne peuvent pas être poursuivis. Nous sommes également atterrés par les peines très légères infligées aux responsables de l'assassinat des agents du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Dans ce cas, justice doit encore être faite.

Nous avons été très encouragés d'entendre que la planification pour la présence de l'ONU après l'indépendance du Timor oriental est à un stade fort avancé, comme l'indiquent les paragraphes 25 à 29 du rapport. Nous constatons toutefois qu'outre une présence militaire résiduelle, qui pourrait être justifiée, l'essentiel de l'assistance internationale et de l'ONU au Timor oriental sera concentré sur le renforcement des capacités. La future présence sera essentiellement axée sur les tâches à long terme d'édification de la nation – la mise en place d'institutions démocratiques efficaces liées à la création de débouchés économiques pour tous.

L'assistance après l'indépendance au Timor oriental et le sens général de la présence de l'ONU dans le pays devraient donc plutôt prendre la forme d'une assistance technique massive et de projet de renforcement des capacités, en insistant sur le fait que les Timorais de l'Est sont maîtres absolus de leur avenir. Pour le principe, la planification de la future présence de l'ONU ne devrait pas être présentée uniquement au Conseil de sécurité.

Les efforts à venir au Timor oriental devant porter sur la consolidation de la paix après le conflit – ou plutôt après la crise –, il s'agit d'un domaine qui exige certainement une interaction considérable entre l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et le Conseil de sécurité. À cet égard, nous regrettons

que, pour des raisons qu'il n'y a pas lieu de débattre maintenant, la réunion prévue entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social pour débattre justement des questions relatives à la consolidation de la paix après les conflits n'ait pas eu lieu.

Nous sommes cependant heureux que cette réunion n'ait pas été exclue. Nous croyons qu'il serait utile de développer un modèle opérationnel pour une action cohérente et à l'échelle du système dans les situations d'après conflit. Nous admettons tous qu'il faut une approche globale – incluant les aspects clefs tels que la consolidation de la démocratie, les droits de l'homme et une croissance économique durable – pour faire face aux besoins des pays qui sortent d'une crise, et qu'un programme de développement à long terme devra toujours être une partie fondamentale de tout effort de consolidation de la paix après un conflit.

Nous devons maintenant réfléchir à la manière de maintenir un stimulant puissant pour que la communauté internationale maintienne son engagement et son attachement au développement du Timor oriental. Les déclarations de M. Gusmão et de M. Ramos-Horta nous rassurent quant au fait que les dirigeants timorais de l'Est sont sur la bonne voie. Notre tâche est d'appuyer leurs efforts en concevant une base institutionnelle appropriée pour une aide soutenue à la prospérité du Timor oriental et de son peuple.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Satoh (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de participer au débat d'aujourd'hui. J'aimerais également souhaiter la bienvenue aux deux représentants du Timor oriental, M. Gusmão et M. Ramos-Horta. Leur participation est d'autant plus précieuse que nous entrons dans la phase finale critique de nos efforts pour l'indépendance du Timor oriental.

Ma délégation félicite le Secrétaire général d'avoir produit son rapport si pénétrant. Comme il y est dit, les préparatifs de l'élection de l'Assemblée constituante le 30 août, y compris l'inscription des électeurs et des partis, sont en bonne voie. Il en est de même pour l'examen de la présence de l'ONU au Timor oriental après l'indépendance. Mais de nombreuses tâches difficiles restent à accomplir, et l'avenir est rempli d'incertitudes qui, à moins d'être sérieusement

prises en compte, pourraient menacer les progrès effectués jusqu'ici.

Aujourd'hui, je voudrais souligner plusieurs points dont ma délégation pense qu'ils sont essentiels pour un Timor oriental viable. Le plus important, c'est que la transition politique doit être effectuée par un processus ouvert, juste et démocratique. Nous appuyons vigoureusement les efforts de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) à cette fin, particulièrement pour rédiger, avec le peuple du Timor oriental, un calendrier précis pour l'élection de l'Assemblée constituante et pour mettre au point des règles électorales et des programmes d'éducation des électeurs.

Le Japon, de son côté, parraine un séminaire sur le droit électoral, organisé par l'ATNUTO, et envisage d'autres contributions à l'appui du processus électoral, y compris l'envoi de scrutateurs.

Je voudrais souligner ici que tout doit être fait pour que le processus électoral soit ordonné. Comme le note le rapport du Secrétaire général, il y a dans la population timoraise une crainte largement répandue que le processus politique ne demeure pas pacifique. Nous soutenons donc totalement la politique d'intolérance de l'ATNUTO pour la violence, et prions l'ATNUTO d'assurer qu'un soutien d'urgence efficace soit donné à la police par la composante militaire.

Je voudrais ajouter également qu'il serait prudent, comme le suggère le Secrétaire général, de maintenir la composante militaire pour l'essentiel dans sa composition actuelle au moins jusqu'à la mise en place du Gouvernement du Timor oriental. Cela va sans dire, des changements futurs dans la taille, la configuration ou le mandat de la composante militaire doivent être fondés sur l'évaluation objective de la sécurité le moment venu.

La question des réfugiés timorais de l'Est au Timor occidental reste un sujet de grande préoccupation. S'il est important de donner à ces réfugiés la possibilité de prendre part au processus électoral, le sort des réfugiés en l'absence de travailleurs humanitaires internationaux et les récits de frictions entre les réfugiés et la population locale sont vraiment inquiétants.

Nous devons admettre que le problème des réfugiés est compliqué et difficile. C'est pour cette raison que nous voudrions adjurer le Gouvernement indonésien de tout faire pour résoudre le problème en traitant

de la question des activités des milices, ainsi que de la question plus générale de la réconciliation. Il est également important, bien sûr, que la communauté internationale fournisse le soutien nécessaire à un tel effort.

À cet égard, nous nous félicitons de la décision du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité d'organiser ce mois-ci une mission interorganisations pour évaluer les conditions de sécurité au Timor occidental. Je voudrais souligner à nouveau l'importance de la sécurité du personnel international.

Nous partageons également la préoccupation de la communauté internationale devant le processus judiciaire en Indonésie relatif à l'incident d'Atambua au cours duquel des agents humanitaires ont été assassinés. Il est évident que toutes les parties intéressées, en particulier le pays hôte, doivent traiter avec fermeté ceux qui mènent des actions si hostiles. Cela contribuerait à empêcher que des incidents de cette nature ne se reproduisent.

Les violations de droits de l'homme et du droit humanitaire doivent être sévèrement sanctionnées, et le Japon a été encouragé par les mesures prises par les autorités indonésiennes, comme la décision du Parlement de créer un tribunal spécial pour examiner les violations flagrantes. Mais nous partageons la préoccupation du Secrétaire général devant la compétence limitée du tribunal, et nous espérons que le Gouvernement indonésien examinera la question de manière à atténuer nos préoccupations.

Enfin, je voudrais parler brièvement de la présence de l'ONU après l'indépendance. Il est évident qu'il sera essentiel d'examiner les dimensions économiques et sociales de la situation si l'on veut que le Timor oriental devienne un État souverain viable. Et, comme nous l'avons souligné dans le passé, pour ne pas remettre en cause les progrès accomplis jusqu'à présent dans l'édification de la nation, il est fondamental d'assurer la continuité de la fourniture de l'aide internationale.

À cet égard, nous nous félicitons du fait que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et le Siège de l'ONU aient créé respectivement un groupe de travail et une cellule de mission intégrée afin d'élaborer des plans pour la présence future des Nations Unies. Nous attendons avec intérêt d'examiner ces plans à la prochaine conférence des donateurs qui aura lieu à Canberra en juin.

Le peuple du Timor oriental a parcouru un long chemin sur la voie de l'indépendance. Mais il continuera d'avoir besoin du soutien et de la coopération de la communauté internationale avant et après l'indépendance. Je tiens donc à saisir cette occasion pour assurer le Conseil et les représentants du Timor oriental que le Japon restera résolu à contribuer à l'édification d'un Timor oriental pacifique, démocratique et prospère.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Nouvelle-Zélande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. MacKay (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer le plaisir de ma délégation de voir aujourd'hui MM. Ramos-Horta et Gusmão dans la salle du Conseil au moment où nous examinons les questions importantes qui font l'objet du rapport intérimaire du Secrétaire général. Je voudrais également exprimer toute mon appréciation pour l'excellent exposé que M. Annabi nous a fait ce matin.

En tant que l'un des principaux fournisseurs de contingents à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), avec un groupe de bataillon et un détachement d'hélicoptères déployés dans le secteur occidental, nous souscrivons à l'évaluation de la situation en matière de sécurité dans le territoire, qui a été faite par le Secrétaire général. Récemment, la situation a été dans l'ensemble satisfaisante. Cela est peut-être dû, en partie, à la réaction ferme des forces de maintien de la paix face aux incursions des milices au cours de la saison sèche passée. Il faut également prendre acte de la contribution positive des forces armées indonésiennes à la relative stabilité à la frontière au cours de cette période. Mais la situation demeure imprévisible.

Nous convenons avec le Secrétaire général du fait que la capacité globale des milices n'a pas diminué et qu'elles demeurent une force dont il faut tenir compte. Leur persistance malgré les résolutions du Conseil de sécurité demandant au Gouvernement indonésien de les désarmer et de les démanteler représente pour nous un vif sujet de préoccupation. Nous rappelons à cet égard que les responsables du meurtre des Casques bleus Léonard Manning de la Nouvelle-Zélande et Devi Ram Jaishi du Népal n'ont pas encore été traduits en justice. La Nouvelle-Zélande attend que les institutions pertinentes du Gouvernement indonésien, en étroite coopération avec l'ATNUTO, accélère le procès de Jacobus

Bere qui a reconnu avoir tué le soldat Manning. Nous espérons également que les autres personnes impliquées dans ces attaques contre les Casques bleus au Timor oriental seront arrêtées et traduites en justice.

Nous devons également nous associer aux autres délégations pour souligner notre consternation face aux sentences manifestement insuffisantes rendues contre ceux qui ont commis les meurtres brutaux de trois employés du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à Atambua, au Timor occidental, en septembre dernier. La communauté internationale ne peut pas espérer assurer la sécurité du personnel des Nations Unies lorsque ceux qui ont reconnu avoir commis ces actes reçoivent des condamnations aussi dérisoires. Nous nous félicitons par conséquent de la décision des autorités indonésiennes de faire appel de ces condamnations, et nous attendons à ce que justice soit véritablement rendue.

Nous partageons également la profonde déception du Secrétaire général face à la compétence extrêmement limitée du tribunal spécial des droits de l'homme pour le Timor oriental, et nous nous associons aux autres pour enjoindre l'Indonésie à traduire en justice ceux qui ont commis au cours de 1999 de graves violations des droits de l'homme au Timor oriental. La communauté internationale doit continuer de suivre de près cette question.

De l'autre côté de la frontière, la situation des réfugiés au Timor occidental n'est toujours pas réglée. Tout en prenant acte de certaines initiatives récentes du Gouvernement indonésien dans ce domaine, nous demandons instamment que soit accélérée la mise en oeuvre des plans visant à enregistrer, réinstaller et rapatrier les réfugiés conformément aux normes internationales.

Compte tenu de tous ces éléments, nous estimons qu'il est juste que le Secrétaire général insiste sur une approche prudente en matière de sécurité. Ce sentiment est encore plus vif quand, nous tournant vers l'avenir, nous examinons le calendrier politique menant à l'indépendance du Timor oriental. Le Secrétaire général a présenté une évaluation objective de tous les facteurs pertinents. Nous souscrivons à sa proposition d'examiner une nouvelle fois la question du niveau des effectifs après l'élection de l'Assemblée constituante.

L'indépendance du Timor oriental n'est plus très éloignée, il reste pourtant encore beaucoup à faire. Nous partageons pleinement le point de vue du Secré-

taire général selon lequel une présence internationale importante sera nécessaire après l'indépendance. La Nouvelle-Zélande souhaite que soit assurée, après l'indépendance, une présence des Nations Unies appropriée et dotée de ressources suffisantes, chargée de fonctions centrées sur les questions militaires, policières et d'administration civile et financée par des contributions mises en recouvrement. Ces fonctions fondamentales sont trop importantes pour être laissées au caprice des financements volontaires, et il existe pour ce que nous proposons des parallèles correspondant à d'autres situations de cette nature.

Nous sommes heureux que la planification minutieuse de la présence des Nations Unies après l'indépendance soit en cours à Dili et au Siège. Le rapport du Secrétaire général souligne qu'il est important de fonder cette planification sur une évaluation prudente des besoins du Timor oriental et de la mener en étroite consultation avec la population du Timor oriental. Nous convenons du fait que l'objectif ultime est de faire en sorte que le nouvel État puisse exister de lui-même.

Nous estimons que le Secrétaire général a très bien décrit la situation à laquelle nous sommes maintenant confrontés quand il a dit dans son récent rapport « Pas de sortie sans stratégie » concernant la clôture ou la transformation d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies ce qui suit :

« Le principal défi à relever dans le cas du Timor oriental est de faire en sorte que n'aient pas été inutiles, faute d'une attention et d'un appui suffisants de la communauté internationale au nouvel État, les sacrifices considérables consentis par les Timorais, l'investissement substantiel de la communauté internationale, et finalement la coopération des parties, qui est la condition même d'une transition réussie vers l'indépendance. »
(S/2001/394, par. 43)

C'est le défi auquel nous sommes tous confrontés et nous ne pouvons pas nous permettre de nous en détourner.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la République de Corée. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Sun Joun-yung (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout

d'abord vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil ce mois-ci. Je voudrais également exprimer ma reconnaissance au Sous-Secrétaire général, M. Annabi, de son rapport. Je souhaite tout particulièrement la bienvenue aux éminents dirigeants du Timor oriental, M. Xanana Gusmão et M. José Ramos-Horta, et les remercie de leurs exposés.

Depuis son lancement il y a un an et demi, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a mené des activités fructueuses dans tous les domaines de la gestion d'après crise, y compris le maintien de la sécurité et l'édification de la nation au Timor oriental. Le cas du Timor oriental est, jusqu'à présent, l'un des rares grands succès à l'actif de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale dans son ensemble. Nous nous souvenons tous des décisions très difficiles que toutes les parties concernées ont dû prendre en 1999. Un nombre suffisant de mesures ont été prises pour sortir le Timor oriental de son chaos, mais il reste encore beaucoup à faire pour qu'il puisse fonctionner de manière autonome.

Comme nous le savons tous, cette année revêt une importance particulière dans l'histoire du Timor oriental, avec de grands événements politiques tels que l'élection de l'Assemblée constituante et la formation d'un gouvernement indépendant. Vu l'importance et le caractère symbolique de la mission, l'appui constant de la communauté internationale est essentiel. À cet égard, la République de Corée est toute disposée à jouer son rôle en la matière.

Je voudrais mettre en lumière quelques questions que ma délégation considère particulièrement importantes pour la viabilité d'un Timor oriental indépendant.

Tout d'abord, l'élection prochaine de l'Assemblée constituante est de la plus haute importance non seulement en elle-même, mais aussi parce qu'elle jettera les bases des autres élections qui la suivront. Ma délégation est heureuse que les Timorais de l'Est eux-mêmes aient lancé les préparatifs de ces élections prochaines, avec l'assistance professionnelle et systématique de la communauté internationale, dans le cadre de laquelle le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) joue un rôle central. Malgré quelques préoccupations quant à des retards possibles dans un calendrier électoral serré, nous restons convaincus que l'ensemble du processus se déroulera sans heurt.

Ma délégation estime que pendant la période des élections et au cours du débat sur la Constitution qui s'ensuivra, la question la plus importante est le maintien de la sécurité et de l'ordre social. Afin d'assurer des élections pacifiques et démocratiques et un débat sans entraves sur le système politique, le rôle des composantes des forces militaires et des forces de police civile, tant sur le plan international que local, sera plus important que jamais. Nous espérons que les composantes de sécurité, aussi bien locales qu'internationales, maintiendront une vigilance toute particulière dans un effort concerté.

Afin que s'instaure une nouvelle ère de réconciliation et d'unité nationale pour tous les Timorais de l'Est, il est capital de trouver une solution au problème des réfugiés. À cet égard, nous sommes heureux d'apprendre que plus de 3 000 réfugiés sont rentrés chez eux en mars et en avril. Nous reconnaissons les efforts faits par le Gouvernement indonésien dans les questions liées aux réfugiés, et nous nous attendons à ce que les plans de l'Indonésie en matière d'enregistrement des réfugiés soient mis en oeuvre sans tarder. Nous engageons une fois de plus l'Indonésie et les organisations internationales concernées à accélérer leurs efforts et à renforcer leur coordination pour mieux traiter du problème complexe des réfugiés.

En ce qui concerne le renforcement des capacités et des institutions, nous apprécions hautement les efforts accomplis à cette date par l'ATNUTO et les autres organisations internationales dans tous les domaines. Dans ces tâches diverses et de longue haleine, l'accent doit être placé sur l'accroissement de la participation du peuple timorais aux activités de sa nation et de ses institutions, et sur la promotion d'une participation réelle du plus grand nombre possible de personnes. Nous espérons que la conférence des donateurs qui se tiendra à Canberra le mois prochain fournira l'occasion d'examiner de manière plus approfondie les stratégies à moyen et à long terme de la communauté internationale en ce qui concerne l'aide au peuple du Timor oriental.

Je voudrais faire quelques observations sur le rôle de l'ONU au Timor oriental cette année et après l'indépendance. Ma délégation prend acte du rapport du Secrétaire général indiquant qu'il existe au sein de la population timoraise une crainte largement répandue quant à l'incertitude de la situation politique et de la situation en matière de sécurité cette année. C'est pourquoi nous craignons que le débat qui se déroule à l'Organisation des Nations Unies au sujet du départ

prochain du personnel des Nations Unies n'envoie de manière involontaire un message erroné aux éléments qui menacent la sécurité. Nous pensons donc qu'il est très important que le Conseil de sécurité donne au peuple timorais l'assurance de sa volonté ferme de le protéger jusqu'à l'indépendance, et même au-delà.

La mission des Nations Unies ne peut pas se substituer au nouveau Gouvernement indépendant du Timor oriental, et ne doit pas y demeurer indéfiniment. Le rapport du Secrétaire général contient néanmoins certains éléments importants qui méritent notre attention. Le Secrétaire général a souligné qu'une force autonome de police et de défense du Timor oriental autonome ne peut être mise sur pied en un ou deux ans. Nous estimons donc que la présence continue des composantes militaires et de la police civile internationales sera nécessaire après l'indépendance, même si elle est réduite conformément à l'évolution sur le terrain.

Nous estimons que la contraction de l'ATNUTO, et notamment de ses composantes militaires et de police civile, doit se faire de manière progressive et par étapes. Avant cette réduction, néanmoins, une stratégie de sortie sensée et claire doit être envisagée. À cet égard, ma délégation apprécie les délibérations qui se poursuivent au sein du groupe de travail de l'ATNUTO et se félicite de la création récente d'une cellule de mission intégrée au Secrétariat. Nous pensons que ces organes doivent continuer à étudier de manière approfondie les stratégies de sortie qui tiennent compte à la fois de la nécessité d'un bon rapport coût-efficacité et de l'objectif d'exécuter les mandats de maintien de la paix.

Nous pensons également qu'ils devront présenter au Conseil de sécurité et aux pays fournisseurs de contingents un plan global sur l'engagement des Nations Unies au Timor oriental après l'indépendance. Ma délégation voudrait souligner la nécessité d'une étroite consultation avec les pays fournisseurs de contingents pendant tout le processus de préparation et de mise en oeuvre du retrait ou du redéploiement des troupes.

Dans l'ensemble, je voudrais souligner l'importance de la participation et de l'aide continues de la communauté internationale au Timor oriental afin que les progrès accomplis à grand prix ne soient pas compromis.

Je voudrais conclure en exprimant la reconnaissance de ma délégation pour les efforts consentis par le Secrétaire général et par les responsables de la mission

de l'ATNUTO. Nous nous attendons à ce que le prochain rapport du Secrétaire général remis à la fin juillet contienne des recommandations pratiques sur le rôle futur des Nations Unies au Timor oriental. Nous attendons avec impatience de continuer de participer à cet important débat.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Indonésie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Widodo (Indonésie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai et je voudrais également vous exprimer notre gratitude de nous donner cette occasion d'examiner les questions relatives au Timor oriental et la situation qui prévaut dans la province orientale de Nusa Tenggara. Nous félicitons également le Représentant permanent du Royaume-Uni pour la manière dont il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier. Permettez-moi également de souhaiter la bienvenue au Conseil à nos chers amis, MM. Xanana Gusmão et José Ramos-Horta.

Avant d'aller plus loin, je voudrais saisir cette occasion de réitérer et réaffirmer la position de mon gouvernement en ce qui concerne la pose de solides fondations des relations futures entre les peuples du Timor oriental et de l'Indonésie, ainsi que de coopération avec l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) afin de faciliter la transition du territoire vers l'indépendance. À cette fin, le Gouvernement indonésien reste pleinement déterminé à régler les problèmes qui subsistent, de manière systématique et constructive, une fois pour toutes.

Ces efforts se reflètent dans la cinquième série de négociations qui se sont tenues entre l'Indonésie et l'ATNUTO les 15 et 16 mai 2001 à Bali pour examiner des questions relatives à l'inscription des réfugiés, à la citoyenneté, aux pensions des anciens fonctionnaires à des accords sur l'espace aérien et les services postaux, notamment l'accord de transit à Oecussi. Sur ce dernier point, il a été convenu que la question serait discutée lors de la prochaine réunion du Comité commun de la frontière. Il a également été décidé de prendre certaines dispositions de paiement pour les pensions et notamment le lancement d'un appel conjoint à un fonds spécial. À la fin de la séance, les comptes rendus ont été acceptés et signés par les deux délégations.

En ce qui concerne le rapport intérimaire, je voudrais faire part de quelques remarques sur son contenu.

Sur la question des réfugiés du Timor oriental, le Gouvernement indonésien, l'ATNUTO, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont mené conjointement une campagne d'information du 9 au 11 avril 2001. Nous espérons sincèrement que cette entreprise permettra d'accélérer le processus de rapatriement car cela s'est avéré fructueux s'agissant de fournir aux réfugiés des informations de première main sur la situation au Timor oriental et de leur permettre de prendre une décision informée sur la question de savoir s'ils souhaitent être rapatriés au Timor oriental ou réinstallés en Indonésie. Dans le même temps, les réfugiés ont le droit d'exprimer librement leur opinion concernant les consultations populaires, car tel est en fait le véritable sens de la démocratie.

En ce qui concerne les allégations faisant état de désinformation, nous mettons en cause le rapport qui mentionne des sources non corroborées, comme un quotidien indonésien qui cite un fonctionnaire anonyme affecté dans la province orientale de Nusa Tenggara, comme si mon gouvernement était responsable de tels actes.

Toutefois, le fait que l'ONU continue d'insister sur l'imposition de la catégorie de sécurité phase V a en fait entravé le retour des réfugiés. Ma délégation a donc la certitude que le Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité enverra son équipe dans la région, cela dès le mois en cours. Entre-temps, l'enregistrement prévu pour le 6 juin aura lieu, semble-t-il, à la date prévue. Il devrait être précédé d'un processus de socialisation qui aura lieu du 21 mai au 5 juin prochain, et l'ATNUTO est invitée à y participer. De même, 32 diplomates de Jakarta ont reçu une invitation à assister au processus d'enregistrement le 6 juin. Cela est rendu possible par l'amélioration des conditions de sécurité à l'intérieur et à proximité des camps de réfugiés.

C'est pourquoi nous ne comprenons pas l'affirmation selon laquelle la situation en matière de sécurité « reste imprévisible ». Je tiens à assurer cette auguste instance que le Gouvernement indonésien, en ce qui le concerne, a fait et continuera de faire tout le possible pour promouvoir la sécurité et pour maintenir l'ordre.

Ces résultats ont été largement reconnus, notamment dans le rapport de la délégation parlementaire

portugaise lors de sa visite récente en Australie, en Indonésie et au Timor oriental, du 22 février au 8 mars dernier. Des observations semblables ont été présentées par le chef du Département des affaires politiques de l'ATNUTO, l'Ambassadeur Galbraith, lors de la dernière réunion tenue à Bali, lorsqu'il a déclaré que le nombre d'incidents en matière de sécurité était devenu très faible.

En ce qui concerne les incidents transfrontaliers, la responsabilité d'empêcher ceux-ci incombe tant à l'Indonésie qu'à l'ATNUTO, comme cela d'ailleurs se constate par la tenue de sessions de coordination régulières pour le maintien de l'ordre dans ces régions. Malheureusement, cinq Casques bleus de l'ONU sont récemment entrés dans la province orientale de Nusa Tenggara et sont allés jusqu'à interroger des Indonésiens qui y vivent et vérifier leur identité. Heureusement, l'intervention rapide du commandant militaire local a empêché que l'incident ne dégénère. En fait, rien ne peut justifier qu'une des parties excède ses prérogatives ou aille au-delà de son mandat.

Sur la question de la justice et de l'impunité, permettez-moi à nouveau de réaffirmer ici l'inébranlable engagement de mon gouvernement de déférer à la justice les personnes responsables des violations des droits de l'homme. Il faut noter que le décret présidentiel No 53/2001 a créé un tribunal spécial des droits de l'homme chargé de juger les cas documentés de violations des droits de l'homme au Timor oriental en 1999 et à Tanjung Priok en 1984. Il faut également noter que la mise en oeuvre du mémorandum d'accord concernant la coopération en matière de questions juridiques, judiciaires et des droits de l'homme exige l'aval du Parlement pour être tout à fait conforme au système juridique indonésien.

En ce concerne les procès pénaux des six personnes accusées de l'assassinat de trois agents du HCR à Atambua en septembre 2000, malgré le verdict qui a été rendu par le tribunal du district de Jakarta Nord, je voudrais souligner que le procès n'est pas terminé. Au contraire, le processus judiciaire est toujours en cours car le procureur fait maintenant appel de la question devant la Haute Cour, avec la possibilité d'un nouvel appel à la Cour suprême, l'instance la plus élevée du système judiciaire indonésien. Il est donc prudent, je crois, pour toutes les personnes concernées, d'éviter de se prononcer hâtivement, aussi longtemps qu'une décision définitive n'aura pas été prononcée.

Ma délégation considère que la question de la réconciliation, qui est étroitement liée au problème des réfugiés et de la justice, est la clef du règlement global de la question du Timor oriental. Mon gouvernement est fermement convaincu qu'une véritable réconciliation parmi les Timorais de l'Est devrait constituer une base solide susceptible de favoriser une atmosphère propice à la paix et à l'harmonie, éliminant ainsi les causes profondes de conflit. Il est important de souligner que réconciliation et rétribution ne vont pas de pair. Le processus de réconciliation, s'il doit aboutir, exige que l'on surmonte de graves divergences en laissant les incidents tragiques du passé relever de l'histoire.

Ainsi, une véritable justice et une paix stable doivent être réalisées de façon parallèle et équilibrée. En fin de compte, c'est à la population du Timor oriental de déterminer la voie à suivre pour être un peuple, une nation. Il incombe donc à la communauté internationale de soutenir et d'encourager de tels efforts. Autrement dit, la mise en oeuvre ne doit pas être reléguée à un avenir lointain, mais faire l'objet de mesures urgentes. Dans ce contexte, les 5 et 6 mai derniers à Bali, le Gouvernement indonésien a organisé de nouveau des négociations de réconciliation entre les représentants du Conseil national de la résistance timoraise et les réfugiés du Timor oriental dans la province orientale de Nusa Tenggara.

En encourageant et en facilitant des contacts directs de personne à personne entre et parmi les Timorais de l'Est, l'espoir est que les réfugiés puissent retrouver confiance quant à l'accueil qui les attend lors de leur retour au Timor oriental. Il est donc légitime dans ce contexte de répondre aux véritables préoccupations des réfugiés en ce qui concerne la sécurité au Timor oriental, notamment en tenant compte des actes de brutale violence qui ont été perpétrés récemment contre ceux qui sont revenus.

Les pourparlers sur la réconciliation dont je viens de parler ont notamment eu pour conséquence de demander à l'ATNUTO de respecter les droits politiques des réfugiés du Timor oriental de participer aux élections démocratiques au Timor oriental et de ne pas les en exclure pour des raisons techniques. En tant que Timorais de l'Est, c'est pour eux un droit de l'homme fondamental de participer à la détermination de l'avenir du Timor oriental. En outre, nous nous félicitons également de la visite prévue de Monseigneur Basilio do Nascimento dans les camps avant la fin du

mois qui sera une nouvelle étape dans ce processus de réconciliation. Dans ce contexte, nous espérons très sincèrement que les pourparlers sur la réconciliation entre le CNRT et l'Uni Timor Aswain (UNTAS) prévus pour les 24 et 25 mai 2001 permettront d'accomplir des progrès importants pour faire suite à une réunion semblable qui a eu lieu à Bali l'an dernier et qui a été considérée comme un jalon car c'était la première fois que les deux parties avaient la possibilité de se rencontrer et d'encourager l'harmonie et la coopération.

Avant de terminer, je voudrais évoquer un point précis, à savoir que, pour régler de manière satisfaisante tout problème, y compris celui du Timor oriental, il est essentiel que les rapports de l'Organisation des Nations Unies soient impartiaux, équilibrés et objectifs et qu'ils reposent sur des sources d'information fiables. Des déclarations partiales ou contradictoires ainsi que des références à des sources d'information invérifiables peuvent également porter préjudice aux intérêts des États Membres. De même, nous comptons que les médias et les sources dites non identifiées fassent preuve d'un plus grand sens de responsabilité morale.

Comme l'Indonésie est en phase de transition vers la pleine démocratie, mon gouvernement, grâce à un processus de dialogue et de coopération avec la communauté internationale, s'est employé à renforcer les mécanismes juridiques. Actuellement, l'Indonésie est en train d'achever la mise au point, avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme, de l'aide technique pour l'amélioration de la capacité de l'administration indonésienne dans le secteur de la justice pour poursuivre en justice les violations des droits de l'homme.

Enfin, à long terme et dans la perspective de ce que sera le Timor oriental post-ATNUTO, mon gouvernement cherche à établir des relations durables, vastes et mutuellement bénéfiques avec le Timor oriental. Le commerce et les investissements, de même que la coopération dans le domaine socioculturel seront de la plus grande importance pour y parvenir. C'est pourquoi la création de conditions propices à des échanges entre la population du Timor oriental et celle de la province indonésienne voisine du Nusa Tenggara Est est si importante. La séparation juridique et politique du Timor oriental de l'Indonésie ne peut en effet effacer la réalité des liens familiaux et sociaux vieux de plusieurs siècles. C'est pourquoi lorsque l'ATNUTO aura terminé son mandat, nous espérons très sincèrement que ces liens fleuriront à nouveau.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais maintenant demander à M. Annabi s'il souhaite répondre à des questions ou à des observations.

M. Annabi (*parle en anglais*) : Je crois que la première question avait trait à l'absence apparente de progrès pour obtenir le paiement des factures d'électricité et des redevances aéroportuaires. J'en prends note et j'y reviendrai quand nous aurons reçu les informations techniques de l'ATNUTO sur ce point. Je sais qu'elle s'occupe de ces questions mais je ne suis pas en mesure aujourd'hui de vous donner une réponse précise.

L'Ambassadeur Doutriaux de la France a soulevé certaines questions.

(l'orateur poursuit en français)

Je voudrais dire à ce sujet que nous avons pris bonne note des interrogations de la délégation française sur la structure et les effectifs de l'ATNUTO. Le Secrétariat reviendra sur ces questions dans le rapport que le Conseil de sécurité a demandé au Secrétaire général de présenter à la fin du mois de juillet. Pour l'instant, je dirai simplement que certaines des expériences amères que nous avons de la dernière décennie nous ont appris qu'il ne serait pas sage de prendre le risque de compromettre les investissements considérables consentis par la communauté internationale en procédant à une réduction prématurée du niveau des troupes des Nations Unies au Timor oriental.

Les recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général daté du 2 mai sont basées sur une analyse rigoureuse des menaces potentielles qui pourraient affecter le processus de préparation de l'indépendance du Timor oriental. Le Secrétaire général est fermement convaincu qu'il faut éviter tout retrait ou toute diminution prématurée des effectifs. Il continuera cependant à suivre de près en consultation avec nos partenaires timorais l'évolution de la situation de la sécurité sur place, étant entendu qu'il n'hésitera pas à proposer au Conseil en temps utile toute réduction qui lui paraîtrait réaliste et raisonnable.

L'Ambassadeur Doutriaux avait également posé la question de savoir si la mission d'évaluation en matière de sécurité aurait lieu ce mois-ci. Comme l'indique le rapport, la décision a été prise par le responsable de la coordination en matière de sécurité et nous espérons encore que cette mission pourra avoir lieu prochainement.

(l'orateur reprend en anglais)

Une autre question avait pour objet de savoir si les réfugiés dans les camps du Timor occidental pourraient voter. Le règlement électoral adopté par l'ATNUTO est très clair en la matière. Les Timorais de l'Est qui souhaitent s'inscrire pour voter aux élections du 30 août devront se rendre au Timor oriental pour s'inscrire et pour voter. Mais des mesures ont été prises pour s'assurer que les centres d'inscription et les iso-loirs seront situés près de la frontière avec le Timor occidental afin que les réfugiés qui souhaitent voter en aient la possibilité. L'ATNUTO ne pense cependant pas, pour des raisons évidentes, qu'il sera possible d'organiser le vote des réfugiés au Timor occidental.

J'ai également été prié de donner plus de détails sur la cellule de mission intégrée. Elle a été établie il y a environ un mois et s'est réunie régulièrement au Siège de l'Organisation. Comme le Conseil le sait, l'ATNUTO a aussi établi sur le terrain un groupe de travail qui aura des contacts avec la cellule de mission et un haut fonctionnaire a été nommé pour appuyer les travaux du groupe de travail. Il fera la navette entre la cellule de mission et le groupe de travail au Timor oriental pour s'assurer que la planification précise accomplie sur le terrain et les décisions de principe qui devront être prises ici en consultation avec les institutions et les services concernés soient bien en phase. Cette cellule comporte un groupe central du Département des opérations de maintien de la paix, du Département des affaires politiques, du Programme des Nations Unies pour le développement et de la Banque mondiale, et tient, le cas échéant, des réunions élargies pour permettre à d'autres organismes susceptibles de participer à la planification de la phase après-indépendance de faire leur propre contribution.

On m'a demandé si je pouvais expliquer pourquoi, en mars et avril, le nombre de retour de réfugiés a baissé. Il est vrai qu'en avril, il y a eu très peu de retours. Le fait est que, comme l'indique le rapport du Secrétaire général, la situation dans les camps n'est toujours pas propice au retour des réfugiés, et les manœuvres d'intimidation et la désinformation continuent d'affecter la population réfugiée dans les camps qui continuent, bien sûr, de subir l'influence des milices qui n'ont été ni désarmées ni démobilisées, comme le demandait la résolution 1319 (2000) du Conseil de sécurité.

J'ai néanmoins une bonne nouvelle en la matière. Elle nous est parvenue à l'heure du déjeuner, c'est pourquoi je n'en ai pas parlé ce matin dans mon exposé. Comme l'a dit notre collègue indonésien, au cours des pourparlers de Denpasar, l'ATNUTO et le Gouvernement indonésien se sont entendus sur la reprise du versement des retraites aux anciens fonctionnaires de l'État indonésien résidant au Timor oriental. Un membre de la délégation de l'ATNUTO a qualifié cet accord de percée. Nous espérons qu'il sera mis en oeuvre sans retard car il pourrait, bien sûr, encourager le retour des réfugiés.

Une deuxième initiative, qui pourrait également encourager le retour des réfugiés, est l'accord visant à inclure une mention d'un projet de fonds de compensation pour les anciens fonctionnaires de l'État dans l'appel global en faveur des réfugiés au Timor occidental, qui doit être lancé en commun par l'Indonésie et l'ONU en juillet. Ce fonds pourrait également encourager le retour des réfugiés au Timor oriental.

On m'a également demandé de fournir des informations sur le rôle des Volontaires des Nations Unies. Nous avons effectivement un grand nombre de Volontaires au Timor oriental; à la fin avril, ils étaient exactement 664. Ils jouent un rôle important dans la préparation des élections à l'Assemblée constituante, notamment en participant à l'instruction civique et à l'inscription au registre d'état civil. En fait, quand je me suis rendu au Timor oriental en mars, le personnel de certains des centres d'inscription était entièrement constitué de Volontaires des Nations Unies, et bien sûr, ceux-ci fourniront également leur aide à d'autres phases du processus électoral. Nous les employons chaque fois que possible dans nos opérations car, de toute évidence, il s'agit d'une ressource peu coûteuse.

La dernière question, je crois, avait été posée par l'Ambassadeur de Suède au nom de l'Union européenne. Il a laissé entendre qu'il fallait peut-être faire plus pour accroître le renforcement des capacités de gouvernance, notamment dans les districts. Je suis bien d'accord : il y a beaucoup à y faire. Toutefois, nous ne devons pas oublier que le Timor oriental a eu moins de chance que d'autres territoires cherchant à accéder à l'indépendance, et que, récemment encore, on s'intéressait très peu à la formation d'experts et d'administrateurs du Timor oriental.

L'ATNUTO fait de son mieux, mais bien sûr, il faut du temps pour créer une génération de gestionnaires.

res et d'administrateurs; cela ne se fait pas du jour au lendemain. Pour l'ATNUTO, cela restera une priorité fondamentale dans la mise au point de ses plans et de sa stratégie pour la période après l'indépendance, en étroite consultation avec Xanana Gusmão et José Ramos-Horta et leurs collègues. En fait, lorsque nous nous sommes réunis ce matin avant la séance du Conseil, ils soulignaient le fait qu'à leur avis, il y aurait un besoin constant considérable d'experts internationaux après l'indépendance, vu la grave pénurie d'administrateurs qualifiés.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Ramos-Horta au cas où il voudrait faire des commentaires ou des observations.

M. Ramos-Horta (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie de me redonner la parole. Je ne vais pas ajouter grand-chose à ce que le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, a déjà dit en termes d'éclaircissements. Je ne ferai que deux remarques. La première porte sur le climat politique – les divisions et les tensions politiques – et la deuxième sur nos efforts de réconciliation, pour continuer ce que j'ai dit tout à l'heure.

Tout d'abord, je voudrais dire que nous avons pris très au sérieux les préoccupations que presque tous ont exprimées ici sur les tensions et les divisions politiques. Toutefois, au nombre d'incidents survenus en l'an 2000 et pendant les premiers mois de cette année, il n'y en a que deux que nous pourrions considérer comme ayant des motivations politiques. Je parle en connaissance de cause, parce que dans presque chaque cas on a fait appel à moi pour parler aux personnes mêlées à ces incidents et les aider à trouver une solution. À ma grande surprise, et contrairement aux rumeurs qui ont commencé à se répandre après l'incident du Nouvel An, il a commencé en fait lorsqu'un groupe de jeunes a essayé, sans succès, de s'introduire dans une fête du Nouvel An à laquelle ils n'avaient pas été invités. Ces jeunes ont commencé à lancer des pierres et cela a dégénéré en violences. Un autre incident a eu trait à une mosquée. Des jeunes en état d'ébriété ont vu, en rentrant chez eux, une voiture sur le terrain d'une mosquée. Ils sont entrés et ont demandé qu'on le leur donne cette voiture et, bien sûr, les gens dans la mosquée ont refusé. Les jeunes sont alors partis et se sont mis à lancer des pierres, et très vite on a commencé à en jeter de part et d'autre.

L'incident le plus grave a eu lieu à Baucau où une bagarre opposant des bandes de jeunes a entraîné l'incendie de la mosquée locale. L'ATNUTO et les dirigeants du Timor oriental ont condamné cet acte, et ensuite, M. Vieira de Mello a pris l'initiative de mobiliser des fonds pour réparer la mosquée. Le Commissaire portugais à l'aide humanitaire au Timor oriental, le père Victor Melicias, accompagnés du principal dirigeant musulman de la ville de Lisbonne, se sont rendus au Timor oriental et ont offert une assistance financière. Ensuite, nous avons tous rencontré les dirigeants musulmans de Dili et de Baucau. Je suis moi-même allé à Baucau pour rencontrer les jeunes qui avaient mis le feu à la mosquée et leur dire que notre contribution était insuffisante et que nous n'allions pas nous contenter de donner de l'argent. Il fallait qu'ils fassent montre de repentir en participant concrètement à la reconstruction de la mosquée, condition qu'ils ont acceptée. Voilà ce que nous avons fait.

Il y a eu également à Viqueque un incident fâcheux auquel était mêlé un groupe de jeunes, notamment des jeunes adeptes des arts martiaux. Chose curieuse, nombre de conflits surviennent après un match de football – nos jeunes regardent peut-être trop les matches européens. Ils sont inspirés par les activités qu'ils voient sur le terrain de football, et il est presque inévitable qu'après chaque match, les perdants n'acceptent pas le résultat.

Malheureusement, lorsque la violence commence, elle assume parfois une dimension politique lorsque chaque faction fait appel à ses propres bandes, ses propres éléments. Je dirais donc que cela constitue pratiquement 90 % de la violence survenue au Timor oriental.

Heureusement, jusqu'ici la violence politique s'est limitée à un ou deux incidents.

Allons-nous pouvoir maintenir un niveau relatif de paix et de stabilité au cours des mois à venir alors que les tensions politiques vont naturellement s'aggraver? C'est là une question fondamentale. Mais pour y répondre, comme je l'ai déjà dit, nous sommes en train de déployer encore plus d'efforts dans le processus, non seulement de réconciliation entre la majorité favorable à l'indépendance et le groupe des partisans de l'autonomie, mais nous – l'évêque Belo et moi-même – sommes en train de lancer, avec le soutien de Xanana Gusmão et de Sergio Vieira de Mello, une vaste campagne qui s'étendra sur de nombreux mois pour pro-

mouvoir une culture de non-violence et de tolérance. À cet égard, nous avons discuté avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et les missions diplomatiques à Dili de la façon dont ils pourraient nous aider par la fourniture de ressources. Il est difficile de faire face aux problèmes d'une culture de violence, d'un peuple traumatisé et habitué depuis un quart de siècle aux abus des institutions d'État chargées de l'application des lois, et il est difficile pour ce peuple de renoncer soudainement à la tentation de recourir à la violence.

Nous sommes conscients de la fragilité de la paix au Timor oriental. La paix et la tranquillité sont une réalité mais, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, elles sont très fragiles en raison de tous les aspects psychologiques et émotionnels de la situation.

S'agissant de la justice, je n'ai pas mentionné dans mes commentaires le fait que nous avons mis en place une loi portant création d'une Commission pour la vérité et la réconciliation. Toutefois, un nouvel aspect de cette commission est que nous envisageons de revenir jusqu'en 1975 car, comme je l'ai dit personnellement à de nombreuses occasions au cours des années, et comme l'a déclaré le Président Xanana Gusmão, nous ne pouvons, en tant que partie est-timoraïse, incriminer uniquement l'Indonésie pour ce qui s'est passé en 1975 et ultérieurement. C'est à nous, Timorais de l'Est, avec le commencement de la guerre civile en août 1975, que sont imputables les premiers actes de violence et le premier recours aux armes en 1975. Les premières armes utilisées alors n'étaient pas des armes indonésiennes. Les premières personnes tuées au Timor oriental ne l'ont pas été par des soldats indonésiens. Nous devons donc avoir le courage et l'humilité de réexaminer notre propre histoire et de demander pardon à notre propre peuple. Ce n'est qu'alors que nous aurons l'autorité morale et la tranquillité d'esprit nécessaires pour exiger des autres qu'ils appliquent la justice. C'est là la mission de la Commission pour la vérité et la réconciliation qui a été créée et qui est largement représentative de la société timoraïse.

Je termine en évoquant également les divisions politiques qui existent au Timor oriental. C'est ce que l'ONU, Peter Galbraith et toutes les missions diplomatiques nous disent : le multipartisme; que nous devons avoir la liberté d'expression et que notre Conseil national doit prendre cela au sérieux. Le Président Xanana Gusmão, durant les moments qu'il a passés au Conseil – il est allé au Conseil bien que je l'en aie déconseillé,

car il voulait connaître un peu le nouveau climat de démocratie au Timor oriental. Lorsque Xanana Gusmão a démissionné, je me suis proposé pour diriger le Conseil. La plupart des membres du Conseil n'approuvaient pas mon départ des affaires étrangères et le lendemain, j'ai dû retourner aux affaires étrangères car les membres du Conseil ont démontré leur maturité et leur compréhension de l'importance des affaires étrangères pour le Timor oriental. Ils ont dit : « Ce n'est pas votre place », et j'ai donc consciencieusement présenté ma démission à Sergio Vieira de Mello. Je ne suis donc resté que 24 heures au Conseil national.

Cela a constitué ma première expérience au Conseil national et j'ai commencé à me demander pourquoi le Conseil national était critiqué. Cela ne m'a pas semblé différent des nombreuses expériences que j'avais eues de plusieurs parlements du monde – du Congrès des États-Unis, au Parlement portugais en passant par le Parlement italien, le Parlement britannique et quelques autres où je ne suis pas allé mais que j'ai observés à la télévision. Le Conseil national a été très constructif. Il a adopté plusieurs lois et ses membres prennent leur travail au sérieux. Le Sous-Secrétaire général Annabi a également rendu visite au Conseil national lors de sa récente visite au Timor oriental. Je ne sais pas s'il souhaiterait revivre cette expérience. Moi-même, je ne pense pas que j'accepterais facilement de retourner au Conseil pour participer aux débats sauf en cas de nécessité absolue, mais cela illustre les événements positifs qui sont survenus au Timor oriental.

La question décisive qui a été posée est la suivante : Allons-nous pouvoir gérer le débat et les divisions de façon civilisée? Nous nous efforçons naturellement de le faire. Je ne peux pas dire que nous réussirons pleinement, mais nous oeuvrons dans ce sens pour que les divergences, les conflits et le débat restent marqués par la courtoisie.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et je remercie les membres du Conseil de sécurité et le reste de la communauté internationale ici présents ainsi que tous ceux qui ne le sont pas, de votre appui continu. C'est grâce à votre soutien généreux et à la générosité des soldats de la force de maintien de la paix, de la police civile, des fonctionnaires internationaux et des organisations non gouvernementales ainsi que des Volontaires des Nations Unies présents sur place que nous avons fait autant de progrès. Nous avons réalisé une sorte de miracle en l'espace de 18 mois. La tâche à ré-

aliser est encore considérable, mais grâce à la détermination continue du Conseil, comme le Président Xanana Gusmão l'a dit, nous espérons revenir ici dans un contexte différent pour remercier le Conseil, en tant qu'État souverain, et lui dire que nous n'avons ni gâché ni trahi votre confiance ou les ressources que vous avez investies dans la construction de ce nouvel État démocratique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie de ces remarques, et je voudrais également remercier M. Annabi et surtout M. Ramos-Horta, et par son truchement, M. Gusmão, de leur présence ici aujourd'hui. Vos contributions ont certainement enrichi notre débat.

Comme je l'ai déjà dit en intervenant en tant que représentant de mon pays et maintenant en tant que

Président du Conseil, je pense que des messages clairs ont été envoyés aujourd'hui du Conseil, et j'espère que leurs destinataires en tiendront compte et les méditeront sincèrement. Je pense qu'il serait approprié que j'exprime notre appréciation, au nom du Conseil, pour les efforts de Sergio Vieira de Mello et des pays fournisseurs de contingents ainsi que pour les efforts déployés pour faire face à cette situation.

Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité demeure saisi de la question.

La séance est levée à 16 h 35.